

PRÉSIDENCE

Direction de
l'Environnement

Service des installations
classées et des impacts
environnementaux et
des déchets

Bureau des ICPE

6, route des Artifices -
Moselle
BP L1
98849 Nouméa CEDEX

Téléphone :
20 34 00

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
denv.contact@province-
sud.nc

Affaire suivie par
Prescilia COUARRAZE

N° 9712-2016/40-
ACTS/DENV

Nouméa, le 13 JUIN 2019

La Présidente

à

MONSIEUR XAVIER CLAUDE
GERANT DE LA SARL MECANAUTO
BP 27220 DUCOS LOGICOOP
98863 NOUMEA CEDEX

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté n° 1979-2019/ARR/DENV en date du 13 JUIN 2019 portant sursis à statuer à la demande d'autorisation d'exploiter, par la Sarl Mécanauto, un site de stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usage, 6 rue Pelatan, en zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner, dans les meilleurs délais, l'accusé de réception que vous trouverez ci-joint, dûment rempli et signé, à la direction de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général par intérim



Christophe BERGERY



Direction de l'Environnement
6, route des Artifices - Moselle
BP L1
98849 Nouméa CEDEX

Service des installations classées, des impacts
environnementaux et des déchets

Bureau des ICPE

Affaire n° 9712-2016/40-ACTS/DENV

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

(à retourner dûment complété à la direction nommée ci-dessus)

Je soussigné, Monsieur Xavier CLAUDE, en qualité de gérant de la Sarl MECANAUTO,

accuse réception de l'arrêté n° 1979-2019/ARR/DENV, daté du **13 JUIN 2019**, portant sursis à statuer à la demande d'autorisation d'exploiter, par la Sarl Mécanauto, un site de stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usage 6 rue Pelatan en zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa.

A _____, le _____

Signature